

1946-48

Les fouilles d'Arcy-sur-Cure ont été exécutées par l'Ecole de Fouilles du Centre de Documentation et de Recherches Préhistoriques (Musée de l'Homme). L'équipe d'instruction se composait de MM. G. Bailloud, P. Chombart de Lauwe, J. Poirier, Mlles H. Balfet, N. Dutriévoz, A. Laming, sous la direction de A. Leroi-Gourhan. Dix-neuf stagiaires ont participé aux travaux. Tous les niveaux ont fait l'objet d'un relevé intégral des vestiges et du remplissage au dessus de 10 cm de diamètre. La fouille a été conduite entièrement par décapage au grattoir et pinceau avec coupes de référence sur deux cotés. Le volume fouillé correspond environ à 1/3 de mètre cube par fouilleur pour 25 jours de campagne.

GROTTE DU LOUP

Fouille entreprise en 1946 à la suite de l'exploration d'un terrier de blaireau qui conduisit à la découverte d'une petite grotte effondrée.

La partie prospectée représente probablement la majeure surface de l'habitat (3 m 50 x 2 m 50).

La grotte du Loup se présente comme une petite cavité à plancher descendant fortement par gradins vers l'Ouest, large de 4 mètres, se prolongeant en boyau vers le Nord. Le plafond de la partie antérieure, qui a été décapée, était complètement effondré sur les dépôts. Le boyau, ouvert à sa partie supérieure par un terrier de fouisseur, contient encore son remplissage de matériaux moustériens. Sa longueur est indéterminée, mais supérieure à 5 mètres. Le devant de la grotte offre la stratigraphie suivante :

- 1) 200-230 : le fond est constitué par la roche encaissante, calcaire sauracien très fissuré. Les fissures de la partie la plus basse ont un remplissage d'argile claire de décalcification à nodules ferro-manganiques, qui établit un niveau horizontal.
- 2) 195-200 : le fond est recouvert d'un mince dépôt de sable fluviatile au contact duquel ont été découverts quelques éclats à plan de frappe préparé correspondant à ce que nous nommons provisoirement le niveau moustérien I.
- 3) 180-195 : sur ces sables, une couche d'argile jaune durcie contenant d'assez nombreux vestiges osseux très décomposés, sans industrie.
- 4) 170-180 : sur l'argile durcie repose un sol de cailloutis calcaire à éléments d'environ 10 cm de diamètre, sans industrie. A la surface de ce cailloutis, quelques débris d'hyène.
- 5) 160-170 : couche d'argile jaune sans industrie, contenant des débris d'os très décomposés. A la surface de cette

a été trouvée une molaire humaine.

- 6) I45-I60 : couche de blocaille dont les gros éléments atteignent 30 et 40 cm de diamètre. Cette couche forme le sol du niveau moustérien principal à industrie en grande partie de chaille siliceuse (moustérien classique des grottes d'Arcy).
Ce sol est fortement redressé vers l'Est suivant la pente des gradins.
- 7) I00-I45 : (niveau au centre du chantier : la coupe se redresse fortement vers les bords, jusqu'à 60 cm) couche d'argile jaune brunâtre à industrie moustérienne assez abondante (I50 pièces environ), très nombreux galets dont un tiers fracturés. Débris osseux très abondants : (par ordre d'importance numérique) cheval, boeuf, renne, hyène, loup, ours, mammoth, rhinocéros tichorhinus, marmotte.
- 8) 80-I00 : le niveau moustérien II est recouvert par une couche de fragments de voute atteignant 70 cm de diamètre et, par places, imbriqués en ardoises de toit.
- 9) 0 -80 : terre végétale profondément pénétrée par les racines, mêlée de blocaille de petit volume dans laquelle ont été trouvées une vingtaine de pièces aurignaciennes dont plusieurs lamelles à dos abattu et une pointe type Chatelperron.

En résumé, les travaux à la grotte du Loup ont permis de fixer complètement la topographie d'un petit habitat à industrie moustérienne du type courant à Arcy, habitat à l'effondrement duquel a succédé une occupation aurignacienne dont la conservation en milieu végétal et en sommet de pente est déficiente.

Les points intéressants de cette fouille sont les suivants :

- a) décapage d'un sol d'habitat relativement bien conservé comme l'attestent la présence 1° d'un tarse de renne en connection anatomique dans une petite niche au sommet de la couche moustérienne; 2° d'une zone d'environ 1/2 mètre carré où étaient rassemblés la plupart des nuclei et de nombreuses esquilles de silex.
- b) découverte d'une molaire humaine, très usée, et de quelques menus fragments de crâne dans une petite fosse de 20 cm, creusée dans la couche inférieure. Existence de la fosse démontrée par la présence de quelques éclats de silex en position verticale ou très redressée.
- c) présence, sur le fond rocheux, d'un niveau fluviatile en surface duquel gisaient quelques éclats de silex de belle facture, tranchant sur la médiocrité de l'outillage de la couche principale.

GROTTE DE L'HYENE

La fouille a consisté :

1° à sortir de l'entrée de la grotte une partie des déblais des fouilles antérieures. Le tamisage de ces déblais a permis de retrouver plusieurs centaines d'éclats et de pièces pour la plupart moustériens, et d'abondants vestiges osseux qui avaient été abandonnés par nos prédécesseurs. La stratigraphie de l'entrée est apparue comme perdue.

2° à désobstruer sur 12 mètres de long un terrier de fouisseurs qui se dirigeait directement vers le Nord en suivant grossièrement une ligne de diaclase.

3° à ouvrir un sondage au bout du terrier. Cette précaution était destinée à éviter des grattages clandestins tant que la fermeture de la grotte n'était pas assurée.

Le sondage a consisté à découper dans toute l'épaisseur des sédiments une chambrette de 1 m x 2 m qui servira de départ aux décapages ultérieurs. Il aboutit aux résultats suivants, qui confirment certains points de la fouille du Loup :

La grotte forme un long couloir de section ovale aplatie, dont la voute en calcaire rauracien n'a, au niveau du sondage, que 90 cm ~~de~~ de hauteur maximum. A 15 mètres de l'entrée, fissure non désobstruée se poursuivant vers le Nord dans la direction générale de la diaclase. La coupe depuis la voute donne la stratigraphie suivante :

0 : voute rauracienne anfractueuse à petites concrétions sur le trajet du terrier ; plaques d'argile plus ou moins calcifiée polies et striées par le passage des fouisseurs. Sur le sol du terrier, nombreuses boulettes d'argile provoquées par le passage des animaux. Hors des trajets le remplissage atteint la voute.

- 1) 0-10 : ossements nombreux souvent volumineux, en état de conservation précaire, comportant surtout du cheval et du boeuf. Pas d'industrie (du moins dans le sondage). Remplissage d'argile brune claire grasse à nombreuses plaquettes anguleuses de calcaire.
- 2) 10 : à la base de la couche, mince stalagmite discontinue et brisée. Les fragments se rencontrent également dans la couche suivante.
- 3) 10-25 : argile jaune "maigre" contenant de très nombreux vestiges osseux de même aspect que ceux de la couche précédente. Blocaille très clairsemée de petit diamètre. Quelques pièces moustériennes de chaille siliceuse.

- 4) 25-30 : la couche précédente repose sur des dalles de calcaire assez fortement corrodées.

A partir de ce point les couches prennent un aspect franchement fluvial.

- 5) 30-50 ; argile grise très sableuse marquée de veines sensiblement horizontales et ondulées, noirâtres ou brun foncé. Lentilles franchement sableuses. Quelques vestiges d'os profondément

décomposés.

- 6) 50 : lit de galets (diamètre maximum : 6-8 cm).
- 7) 50-60 : argile grise sableuse veinée de même constitution que celle de la couche 5. Quelques débris osseux non identifiables.
- 8) 60 : lit de galets de même nature que celui de la couche 6, passant progressivement vers le fond dans une couche de sable grossier mêlé en forte proportion de petits galets. Dans ce niveau ont été trouvés plusieurs éclats de silex à plan de frappe préparé dont certains fortement roulés.

En résumé, le sondage de la grotte de l'Hyène n'a été qu'un travail préparatoire qui a permis :

1° de récupérer de nombreuses pièces et ossements négligés par les fouilles antérieures,

2° de retrouver les couches fluviatiles de la base de la grotte du Loup, mais dans des conditions qui font espérer la détermination d'une faune et d'une industrie suffisamment abondantes de ce nouvel horizon du paléolithique moyen d'Arcy,

3° étant donné la nature du milieu et la mauvaise conservation de vestiges osseux ~~xxxxx~~ de volume assez considérable, ce sondage a permis d'étudier des procédés de dégagement qui permettront, à la prochaine campagne, de sauver la totalité des témoins.

CONCLUSIONS

La première impression qui ressort de ces fouilles est celle de la clairvoyance et de la conscience de l'abbé Parat. Nous avons constamment confronté sur le terrain ses publications et nos coupes, et constaté quelle connaissance éclairée il possédait de ces stations d'Arcy. Sur les niveaux du Paléolithique Supérieur et du Moustérien de l'argile brune il y aura certainement peu à apporter qu'il n'ait dit ou pressenti.

Mais notre tâche s'avère utile dans quatre domaines :

1° Il n'existait il y a deux ans aucune coupe visible à Arcy. La fermeture de la grotte de l'Hyène assurera une séquence accessible, au moins de tous les niveaux du Paléolithique Moyen.

2° Dans le Moustérien classique il reste encore à faire, en particulier pour établir la topographie horizontale des niveaux et les détails de stratification. L'histoire des dépôts est encore obscure, la plupart des trous sont remplis jusqu'à la voute par le moustérien et la provenance de ces dépôts n'est pas très assurée.

3° L'histoire des niveaux profonds est entièrement à faire. Nous savons maintenant qu'il y a dans les sables une industrie beaucoup plus habile et de meilleure matière que celle des couches classiques. Nous savons que l'abbé Parat a trouvé deux bifaces et un éclat Leval-

-lois sans déterminer avec sécurité leur origine ; nous avons nous-mêmes sorti du niveau classique une pièce levalloisienne brisée de ~~un~~ très belle venue dont la patine paraît faire un remploi moustérien. Nous possédons enfin une douzaine de pièces en place dans les sables, et nous savons, par un sondage d'un mètre carré, qu'on y rencontre des vestiges osseux. Nous savons enfin que c'est dans les sables de la Grande Grotte qu'en 1848 on a trouvé de l'hippopotame. L'ensemble est plus qu'encourageant et nous espérons résoudre prochainement une partie des problèmes posés.

4° C'est la première fois depuis un siècle qu'on retrouve de l'homme à Arcy-sur-Cure. C'est la première fois qu'on l'y trouve en place à la base du Moustérien classique, car la célèbre mandibule d'Arcy n'a pas une position stratigraphique absolument établie. La conservation des vestiges osseux, même en niveaux argileux, n'est pas suffisamment satisfaisante pour faire espérer la découverte de vestiges très importants. Mais la conservation des dents est bonne, et cela seul suffirait à encourager la poursuite des travaux.

La totalité des vestiges découverts est actuellement déposée au Musée de l'Homme, aux fins d'étude et dans l'intention d'une répartition ultérieure à laquelle participerait le futur musée d'Arcy.

A. Leroi-Gourhan

Gomme - arcis Seine (1946-48)

Grotte du Loup :

Fouilles entreprises en 1946 dans la suite de l'opération du terrain de Blaiseau qui conduisit à la découverte d'une petite grotte effondrée.

La partie prospectée représente probablement la zone surface de l'habitat (3m 50 x 2m 50).

(A) - - - -

B:

Les points suivants de cette fouille sont les suivants:

a) dégagement d'un sol d'habitat relativement bien conservé comme l'attestent la présence d'une fosse de terre en construction au-dessus d'une petite niche au sommet de la couche moestérienne et d'une zone d'environ 1/2 mètre carré au-dessus et remplie de la plupart des nucléus et de nombreux éclats de silex.

b) découverte d'une molaire humaine, très usée, et de quelques menus fragments de crâne dans une petite fosse de 20 cm de diamètre dans la couche inférieure. Existence de la fosse découverte par la présence de quelques éclats de silex en position verticale au-dessus de celle-ci.

c) présence, sur le fond rocheux d'un niveau fluctuant en surface duquel se dressent quelques éclats de silex de belle facture, tranchant sur la superficie de l'ouït d'une fosse de la couche moestérienne.

Grotte de l'Hydre - - - -

A - - - -

Les fouilles d'Arcis Seine ont été effectuées par l'école de Fouilles de l'Institut de Documentation et de Recherches Préhistoriques (Maison de l'Homme). L'équipe d'excavation se composait de M. M. G. Baillaud, P. Choubaud de launay, J. Fairret, M. M. H. Balfet, N. Dutreuil, A. Lamière, sous la direction d'A. Leroi-Gourhan; dix-neuf stagiaires ont participé aux travaux.

Tous les niveaux ont fait l'objet d'un relevé intégral des vestiges et du remplissage au-dessus de 10 cm de diamètre. La fouille a été conduite par dégagement au grattoir et pinceau avec confort de référence à l'affleurement des sols. Le volume fouillé correspond environ à 1/3 de mètre cube par fouille, soit 25 jours de campagne.

Mr A. H. Brodrick

Cher ami,
Pouvez-vous saluez

1946-48

Les fouilles d'Arcy-sur-Cure ont été exécutées par l'Ecole de Fouilles du Centre de Documentation et de Recherches Préhistoriques (Musée de l'Homme). L'équipe d'instruction se composait de MM. G. Bailloud, P. Chombart de Lauwe, J. Poirier, Mlles H. Balfet, N. Dutriévoz, A. Laming, sous la direction de A. Leroi-Gourhan. Dix-neuf stagiaires ont participé aux travaux. Tous les niveaux ont fait l'objet d'un relevé intégral des vestiges et du remplissage au dessus de 10 cm de diamètre. La fouille a été conduite entièrement par décapage au grattoir et pinceau avec coupes de référence sur deux cotés. Le volume fouillé correspond environ à 1/3 de mètre cube par fouilleur pour 25 jours de campagne.

GROTTE DU LOUP

Fouille entreprise en 1946 à la suite de l'exploration d'un terrier de blaireau qui conduisit à la découverte d'une petite grotte effondrée.

La partie prospectée représente probablement la majeure surface de l'habitat (3 m 50 x 2 m 50).

La grotte du Loup se présente comme une petite cavité à plancher descendant fortement par gradins vers l'Ouest, large de 4 mètres, se prolongeant en boyau vers le Nord. Le plafond de la partie antérieure, qui a été décapée, était complètement effondré sur les dépôts. Le boyau, ouvert à sa partie supérieure par un terrier de fouisseur, contient encore son remplissage de matériaux moustériens. Sa longueur est indéterminée, mais supérieure à 5 mètres. Le devant de la grotte offre la stratigraphie suivante :

- 1) 200-230 : le fond est constitué par la roche encaissante, calcaire rauracien très fissuré. Les fissures de la partie la plus basse ont un remplissage d'argile claire de décalcification à nodules ferro-manganiques, qui établit un niveau horizontal.
- 2) 195-200 : le fond est recouvert d'un mince dépôt de sable fluviatile au contact duquel ont été découverts quelques éclats à plan de frappe préparé correspondant à ce que nous nommons provisoirement le niveau moustérien I.
- 3) 180-195 : sur ces sables, une couche d'argile jaune durcie contenant d'assez nombreux vestiges osseux très décomposés, sans industrie.
- 4) 170-180 : sur l'argile durcie repose un sol de cailloutis calcaire à éléments d'environ 10 cm de diamètre, sans industrie. A la surface de ce cailloutis, quelques débris d'hyène.
- 5) 160-170 : couche d'argile jaune sans industrie, contenant des fragments d'os très décomposés. A la surface de cette couche

a été trouvée une molaire humaine.

- 6) I45-I60 : couche de blocaille dont les gros éléments atteignent 30 et 40 cm de diamètre. Cette couche forme le sol du niveau moustérien principal à industrie en grande partie de chaille siliceuse (moustérien classique des grottes d'Arcy).
Ce sol est fortement redressé vers l'Est suivant la pente des gradins.
- 7) I00-I45 : (niveau au centre du chantier : la coupe se redresse fortement vers les bords, jusqu'à 60 cm) couche d'argile jaune brunâtre à industrie moustérienne assez abondante (150 pièces environ), très nombreux galets dont un tiers fracturés. Débris osseux très abondants : (par ordre d'importance numérique) cheval, boeuf, renne, hyène, loup, ours, mammoth, rhinocéros tichorhinus, marmotte.
- 8) 80-I00 : le niveau moustérien II est recouvert par une couche de fragments de voute atteignant 70 cm de diamètre et, par places, imbriqués en ardoises de toit.
- 9) 0-80 : terre végétale profondément pénétrée par les racines, mêlée de blocaille de petit volume dans laquelle ont été trouvées une vingtaine de pièces aurignaciennes dont plusieurs lamelles à dos abattu et une pointe type Chatelperron.

En résumé, les travaux à la grotte du Loup ont permis de fixer complètement la topographie d'un petit habitat à industrie moustérienne du type courant à Arcy, habitat à l'effondrement duquel a succédé une occupation aurignacienne dont la conservation en milieu végétal et en sommet de pente est déficiente.

Les points intéressants de cette fouille sont les suivants :

- a) décapage d'un sol d'habitat relativement bien conservé comme l'attestent la présence 1° d'un tarse de renne en connection anatomique dans une petite niche au sommet de la couche moustérienne; 2° d'une zone d'environ 1/2 mètre carré où étaient rassemblés la plupart des nuclei et de nombreuses esquilles de silex.
- b) découverte d'une molaire humaine, très usée, et de quelques menus fragments de crâne dans une petite fosse de 20 cm, creusée dans la couche inférieure. Existence de la fosse démontrée par la présence de quelques éclats de silex en position verticale ou très redressée.
- c) présence, sur le fond rocheux, d'un niveau fluviatile en surface duquel gisaient quelques éclats de silex de belle facture, tranchant sur la médiocrité de l'outillage de la couche principale.